



## DANS NOTRE PAROISSE

◆ **3 & 4 novembre**, ventes au profit d'ATD Quart Monde, Agir pour la dignité du Quart Monde et l'éradication de l'extrême pauvreté. Merci de votre attention

◆ **Mardi 6 & 20 nov. de 8h45 à 10h** : Café-kt à St Amand

◆ **Mercredi 7 & 21 nov à 20h30 à la maison paroissiale St Léon de Marracc** : catéchisme pour adultes (tous les 15 jours). « Les sacrements »

◆ **Jeudi 8 nov. 20h30 au presbytère St André** : Rencontre du groupe st Luc de réflexion, de formation et de prière des soignants sous le regard de l'enseignement de l'Eglise

◆ **Samedi 10 novembre de 10h à 18h, 12, rue des Lisses, st-André**, Braderie au profit de la Conférence st-Vincent de Paul. Vêtements, petits meubles, vaisselle, jouets, puériculture... à partir de 1euro et très petits prix. Vous y êtes attendus nombreux !

## BIENTÔT DANS NOTRE PAROISSE

◆ **Mardi 13 novembre, 14h30 salle Notre-Dame au presbytère**, rencontre MCR du groupe de st-André. Vous êtes bienvenu(e).

◆ **La quête des 17 et 18 novembre est dédiée au Secours catholique**

◆ **Dimanche 18 nov. 19h au presbytère St André** : Rencontre du groupe St Jean-Paul II, « génération JP II » 19h : Adoration à la chapelle ; 19h30 : Thème : « Les Psaumes » 20h30 : Repas partagé ; 22h : Prière

◆ **Dimanche 18 nov. 19h au presbytère St André** : Rencontre du groupe des jeunes Pros ; Prière / Thème / Repas partagé

◆ **Dimanche 25 nov. 13h à st-Léon de Marracc** : Repas de la famille dominicale. Vous êtes tous invités à ce partage convivial. Libre participation aux frais. Zohra Cousino [0661337990](tel:0661337990).

## DANS LE DIOCESE ET L'EGLISE

◆ **Mercredi 7 & 21 nov, 20h30**, Prière avec la Communauté de l'Emmanuel. Eglise de la Sainte Trinité, 88, rue Hardoy à Anglet

◆ **Jeudi 15 novembre à 20h au CGR allée de Glain à Bayonne**, projection unique du film « Le Cœur de l'Homme »

◆ **Vendredi 16 novembre, journée de jeûne et prière** en réparation pour tous les abus sexuels sur mineurs commis par les membres de notre Eglise sur le Diocèse.

◆ **17/18 nov**, 18-35 ans, week end réflexion monastère des Dominicaines, 62, rue Gambetta à Dax, « Faire la lumière sur ma vocation », 05 58 56 84 60 - [dax@dominicaines.org](mailto:dax@dominicaines.org)

## ADORATION

Venez passer une heure avec Jésus à la chapelle de l'adoration. Proposez-vous pour assurer une heure hebdomadaire. Vous pouvez aussi passer librement. En journée il suffit de taper «0» sur le digicode ; de nuit, demandez le code. Contact : Nicole Dauvé :06 63 36 66 58

## PELERINAGES DIOCESAINS

[pelerinages.diocesains@diocese64.org](mailto:pelerinages.diocesains@diocese64.org)

Tél : 05 35 39 55 66

◆ « Fêter l'Immaculée Conception avec Ste Bernadette à Lourdes » 8-9 déc. 2018 ; Sanctuaire, grotte, procession aux flambeaux, messe internationale, sur les pas de Bernadette (cachot, château, Bartrès) 82€ (hors frais de route covoiturage)

◆ **Rome du 23 au 27 avril 2019** : 755€ (40 pers) 795€ (35/39 pers) 835€ (30/34 pers)

◆ **Vietnam du 17 novembre au 1er décembre 2019**

INSCRIVEZ-VOUS A LA NEWSLETTER DE LA PAROISSE DEPUIS LE SITE INTERNET DE LA PAROISSE : [WWW.BAYONNECENTRE.FR](http://WWW.BAYONNECENTRE.FR)

**Le denier de l'Eglise,  
y avez-vous pensé  
cette année ?**

**Vous voulez faire un don à la paroisse pour l'aider à couvrir les frais de la mission ?  
Déposez le sous enveloppe au secrétariat ou à la quête  
MERCI !**

**Chapelle d'adoration**  
**Confessions 24h/24**  
Et samedi 11h/12h  
(et st Amand mardi et samedi 18h/18h30)  
**Jeudi 9h : Messe des mamans suivie d'un échange autour d'un café**  
**Chapelet pour les familles**  
dimanche 18h  
**Laudes à 8h et vêpres à 18h15**  
Tous les jours

## Faire célébrer des Messes pour nos défunts

Nous venons de vivre la grande fête de la Toussaint et le lendemain nous avons commémoré les fidèles défunts. Le moment est privilégié pour redire toute l'importance que l'Eglise accorde à la célébration de messes à des intentions particulières pour des vivants ou pour des morts. Je lance un appel pressant à tous les prêtres du diocèse leur demandant par tous les moyens (prédications, conversations ...) de refaire une catéchèse qui rappellera aux fidèles laïcs combien cette pratique est essentielle pour manifester notre foi en la grâce particulière liée à la célébration du sacrifice du Christ, cette grâce rédemptrice permettant d'entrer toujours plus avant dans la vérité de foi que représente la communion des Saints ; là est notre Espérance et une manière de vivre la Charité.

L'Eglise catholique croit en la prière d'intercession pour les défunts puisque l'Eglise du Ciel, l'Eglise du Purgatoire et l'Eglise militante terrestre ne forment qu'un seul Corps, le Corps mystique du Ressuscité ; il n'y a donc qu'une seule Eglise. Tous les membres de ce corps sont liés les uns aux autres et chacun selon l'état qui est sien doit agir pour le Salut des autres. Au Paradis les saints qui contemplant le Seigneur intercèdent pour nous et pour les âmes du purgatoire. En ce bas monde, nous devons garder au cœur le fait qu'Aimer en vérité ceux qui nous ont quitté, ne doit pas en rester à un simple souvenir affectif bien que parfaitement légitime mais doit aller jusqu'à la prière. Cette dernière manifeste l'Espérance théologique qui nous invite à confier l'âme des chers disparus au Père par le Ressuscité de Pâques ; le sommet de cette prière étant la célébration eucharistique. Il en va exactement de même lorsqu'il s'agit de confier au Seigneur des intentions particulières concernant des vivants (action de grâce, demandes de tous ordres...).

Evidemment, chaque messe est célébrée pour tous les vivants et défunts mais cela n'exclut pas la légitime intention particulière avec comme unique perspective le salut des âmes.

Une messe ne se paie pas ; la grâce eucharistique n'est pas négociable pécuniairement parlant. Par contre, la tradition ecclésiale rappelle que le fidèle laïc qui demande une intention particulière s'acquitte d'un honoraire qui correspond à la participation à la vie de celui qui célèbre, le ministre du Sacrement. Il est essentiel de rappeler que tout prêtre ne peut toucher qu'un honoraire par jour quelque soient le nombre de messes qu'il célèbre. D'autre part il est essentiel aussi de rappeler que lorsque le dimanche l'on énonce toute une liste d'intentions chacune sera prise en compte dans la célébration d'une messe particulière par la suite. Je rappelle qu'il est important, parce que légitime, pour les familles de nommer les intentions confiées soit au memento des morts soit au memento des vivants. L'honoraire prévu s'élève à 17 euros, cette somme est proposée à titre indicatif. D'aucuns qui souhaiteraient donner plus pouvant le faire mais bien sûr aussi d'aucuns qui n'auraient pas les moyens ne se verraient pas refuser pour autant la célébration de l'intention proposée, chacun donnant en conscience selon ses moyens.

Mgr François Bisch, vicaire général du diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron